

Salle de conférence : Le Cloître Ouvert, 222 rue du Fbg St-Honoré, Paris 8^{ème}

Mardi 5 novembre 2024
5^{ème} réunion 2024 du Cercle Anteis

PROGRAMME DES ACTIVITES

Adresse courriel du Cercle : secretariat@cercleanteis.org

Tel. secrétariat du Cercle: 06 13 42 54 55

Site internet du Cercle de Paris : <https://www.cercleanteis.org>

Edition du 3 octobre 2024

**Une nouveauté : la ½ heure patrimoniale à 13h45 (accueil)
pour nos membres intéressés par le thème (voir ci-dessous)**

<i>Jeudi 28 novembre 2024– 14h30</i>	<i>Visite du Musée de la Marine</i>	<i>Monique Grouas</i>
<u>Mardi 5 novembre 2024</u>	<u>5^{ème} REUNION de 2024</u>	
<i>14h00 – 14h30</i>	La ½ heure patrimoniale : Le démembrement de propriété : Quiz !	<i>Par Bernard Dordain</i>
<i>14h30</i>	Accueil des membres et invités	<i>Cercle Anteis</i>
<i>14h45 à 15h45</i>	Le marché obligataire : perspectives et quels choix avec la baisse des taux pour l'année 2025 !	<i>Par OCTO (société de gestion spécialisée), avec Matthieu BAILLY - Président</i> 
<i>16h00 à 17h00</i>	- Analyse des marchés financiers. - Comment profiter des mouvements des marchés financiers avec la gestion Long/Short et le fonds FF Absolute Return Global Equity Fund.	<i>Par Armand de Broglie - Sales Associate Director chez Fidelity</i> 
<i>17h00 à 18h00</i>	La crise de la dette.	<i>Par Mme Agnès Verdier-Molinié, directrice de l'IFRAP.</i>
<i>18h00 à 19h30</i>	Cocktail de l'amitié.	<i>Cercle Anteis</i>



Le Secrétariat général vous informe

La réunion plénière du mardi 5 novembre 2024 se tiendra au :
Cloître Ouvert situé au 222 rue du faubourg Saint-Honoré.
Paris 8^{ème}

Nouveau : Accueil à 13h45 pour la ½ heure patrimoniale.
Et 14h30 pour la réunion plénière (Membres et invités)

Afin de faciliter l'organisation et la bonne tenue de cette réunion au programme très fourni et du cocktail, nous vous remercions de respecter scrupuleusement les horaires.

Nous vous demandons de confirmer par retour votre participation

*Les membres du Cercle peuvent venir à nos réunions mensuelles accompagnés de personnes intéressées par le thème de la conférence et par les activités du Cercle. Il suffit d'en **informer préalablement notre secrétariat** par mail en indiquant le nom de la personne invitée et son adresse mail.*

Pour contacter le Cercle Anteïs

- 1) **Par courrier** : Secrétariat du Cercle Anteïs, c/o Herez, 164 Bd Haussmann, 75008 Paris
- 2) **Par téléphone** : 06 13 42 54 55. Laissez un message explicite ou envoyez un sms.
- 3) **Par mail** : secretariat@cercleanteis.org ou bernard.dordain@cercleanteis.org
ou pour Anteïs Lyon : cercleanteislyon@gmail.com
- 4) **IMPORTANT** : Merci d'intégrer ces adresses dans votre liste de contacts afin qu'elles soient reconnues par votre messagerie pour éviter les éventuels rejets des envois en nombre que nous adressons aux membres.

Consultez fréquemment le site du Cercle :

<https://www.cercleanteis.org>

Les informations sont régulièrement mises à jour. Notez cette adresse dans vos favoris et communiquez-la à vos amis et relations susceptibles d'être intéressés par nos activités.



Au Cloître Ouvert
Le mardi 5 novembre 2024, à 17h00
222, rue du Faubourg Saint-Honoré – Paris 8^{ème}

Vers la crise de la dette !

Conférence d'Agnès Verdier-Molinié



Mme Agnès VERDIER-MOLINIE directrice de l'IFRAP (fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques)
Directrice de la Fondation iFRAP depuis décembre 2009, Agnès Verdier-Molinié est diplômée d'Histoire économique contemporaine.

Elle a rejoint l'iFRAP en 2002 en tant que chercheur puis en tant que Responsable des Relations Institutionnelles après un parcours dans les médias notamment au Figaro, L'Express et France Info. Elle a été membre du comité exécutif du Codice (Conseil pour la Diffusion de la Culture Économique) nommé en 2008 par la ministre des Finances Christine Lagarde.

Agnès Verdier-Molinié est aussi auteure :

Aux éditions Jean-Claude Lattès « La Mondialisation va-t-elle... nous tuer » 2008

Aux éditions Albin Michel

- « Fonctionnaires contre l'État. Le grand sabotage » 2011,**
- « 60 milliards d'économies ! Oui... mais tous les ans » 2013,**
- « On va dans le mur... Il faut agir d'urgence » 2015,**
- « Ce que doit faire le (prochain) président », 2017,**
- « En marche vers l'immobilisme », 2018**

Son dernier livre « Où va notre argent ? » 2023 aux éditions de l'observatoire, fait le constat que les contribuables sont loin de s'y retrouver, plus la France dépense, plus les services publics se dégradent.... .

Jeudi 28 novembre 2024

Visite exceptionnelle du Musée de la Marine



RV à 14h30 à l'entrée du musée, 17 place du Trocadéro Paris 16^{ème}

"Après six années de restauration, ce musée présente tous les enjeux maritimes passés et à venir et devient un centre d'interprétation de l'actualité maritime autant qu'un espace de recherche et d'échanges scientifiques internationaux."

Crée à partir d'une collection offerte en 1748 au roi Louis XV, le musée, réouvert fin 2023 après 7 ans de travaux, présente plus de 3 siècles d'aventure maritime.

La splendeur des collections invite le visiteur au rêve : galères du 17^{ème} siècle, paquebots, sous-marins, figures de proue monumentales, ornements de galères .

Cette visite permet aussi d'admirer la série des Vues des Ports de France réalisée par Joseph Vernet entre 1753 et 1765 : œuvre exceptionnelle de 13 grands tableaux entièrement restaurés et comptant parmi les œuvres phares des collections.

Nombre de participants : 20 personnes maximum

Délai de réponse : 20 novembre 2024

Participation aux frais : 25 euros par personne

**COUPON-RÉPONSE A RETOURNER avant le 20 novembre à Mme Monique GROUAS
35 rue du général Colin, 78400 CHATOU. 06 63 65 27 86 -Ou par mail pour inscription :
moniquegrouas@gmail.com**

(M./Mme) Nom _____ **Prénom:** _____
Adresse : _____
Code postal : _____ **Ville :** _____
Téléphone : _____
Mail : _____ @ _____

**Visite du Musée de la Marine, le jeudi 28 novembre 2024
RV à 14h30 à l'entrée du musée, 17 Place du Trocadéro Paris 16^{ème}.**

• Sera accompagné de M./Mme :

Nom _____ **Prénom :** _____

Ci-joint chèque de 25 € par participant, à l'ordre du Cercle Anteis